

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-: -

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-: -

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

-: -

DECRET N° 121 / PR-SGG

ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;
- VU le Décret N°106/PR du 30 mars 1967, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Message téléphoné N°073/MTP/Cab du 18 avril 1967, du Ministre des Travaux Publics, des Transports, des Postes et Télécommunications,

DECRETE :

Article 1er - Pour compter du 19 avril 1967, Mr Grégoire GBENOU, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics, des Transports, des Postes et Télécommunications, pendant l'absence de Mr Marcel DADJO.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

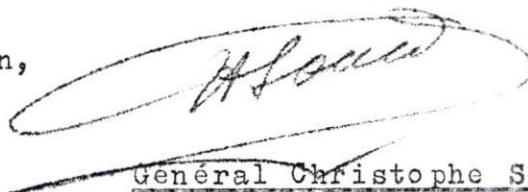
Fait à COTONOU, le 25 avril 1967

par le Président de la République,

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et de la Législation,



Grégoire GBENOU



Général Christophe SOGLO

Ampliations :

PR 4 - MTP-MJL 4 - Ministères 8 -
CS 6 - SGG 4 - IAA 1 - Gde.Chanc. 1
JORD 1 - DGAJL 2.